

Meyrin-Parc - Commune de Meyrin

Plan de site n°29484A-526

(situé entre la rue des Boudines et les avenues Sainte-Cécile,
de Vaudagne, de Mategnin et de Feuillasse)

Exposé des motifs

Le présent projet de plan de site a été élaboré par le département de l'urbanisme, sur demande de la commission des monuments, de la nature et des sites, qui s'est prononcée lors de la séance plénière du 28 octobre 2003 en faveur de la mise sous protection d'une cinquantaine d'objets du patrimoine architectural du XX^e siècle situés à Genève. L'ensemble Meyrin-Parc figure sur cette liste.

Au début des années 1960, la première cité satellite de Suisse est édifée à Meyrin. L'ensemble Meyrin-Parc (étapes 1 et 2), réalisé entre 1960 et 1964 par les architectes Georges Addor et Louis Payot, marque le début de la construction de la cité. Dans le même périmètre, suivra la réalisation du centre commercial et de l'école des Boudines. Le parti urbanistique de cet ensemble comprenant 13 immeubles repose sur une disposition orthogonale de barres insérées dans un parc public étendu, qui intègre harmonieusement les cheminements et les aires de délasserment, au milieu d'une vaste pelouse arborée.

Plutôt qu'une mesure d'inscription à l'inventaire, l'adoption d'un plan de site permet de mieux répondre aux objectifs de sauvegarde en considérant le tout que forment ici l'ensemble résidentiel, le vaste parc et les équipements publics.

Le plan de site définit les mesures spécifiques liées à la préservation de l'unité architecturale des bâtiments, de la conception urbanistique de l'ensemble et de la qualité paysagère des espaces extérieurs. La protection de Meyrin-Parc vise à la reconnaissance de l'ensemble de ces qualités.

En vue de l'élaboration de recommandations visant à favoriser les économies d'énergie tout en respectant l'architecture, une première étude de concept énergétique avait été réalisée en 2008 dans le périmètre du présent plan de site. En 2010, une étude complémentaire intitulée « La Cité Meyrin à Genève (Georges Addor, Louis Payot, Jacques Bolliger architectes, Meyrin, 1960-1964) : étude d'amélioration thermique des façades » a été effectuée par le laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM) de l'EPFL sur mandat conjoint du service des monuments et des sites, du service cantonal de l'énergie et de la commune de Meyrin. Cette étude sera annexée au règlement du plan de site.

L'enquête publique n°1658 relative au projet de plan de site n°29484-526, ouverte du 22 juin au 22 juillet 2009, a suscité trois observations. A l'issue de cette phase de la procédure, la commune a émis le souhait de procéder à une extension du bâtiment scolaire. En 2010, elle a lancé un appel d'offres pour la rénovation/conservation de l'école des Boudines qui a permis également de confirmer la

localisation de l'aire d'implantation pour une éventuelle extension du bâtiment scolaire. C'est la raison pour laquelle, le plan de site a été modifié en prévoyant une aire d'implantation à cet effet. L'enquête publique n°1720 relative au projet de plan de site n°29484A-526, ouverte du 14 janvier au 13 février 2011, a suscité trois observations. A l'issue de cette phase de la procédure, le plan de site n'a pas été modifié.
